

**2012 Année européenne
du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations
MCR - Chambéry - 2 Mai 2013 - Anne-Marie Dumont**

RAPPEL

Que recouvrent les mots « Année européenne » ?

- La mobilisation de toutes les Institutions européennes
- La mobilisation des parlements nationaux et des ministères concernés
- L'information des municipalités et des organisations civiles
- Une approche décentralisée vers les Régions
- Un logo
- Des débats nationaux et européens
- A la fin, un bilan et des pistes d'actions multiples.

ANNEES RECENTES

1997	contre le racisme et la xénophobie
1998	de la démocratie locale et régionale
1999	de la lutte contre la violence à l'égard des femmes
2001	des langues en Europe
2003	des personnes handicapées
2004	de l'éducation par le sport
2005	de la citoyenneté par l'éducation
2006	de la mobilité des travailleurs
2007	de l'égalité des chances pour tous
2008	du dialogue interculturel
2009	de la créativité et de l'innovation
2010	de la lutte contre la pauvreté
2011	du bénévolat et du volontariat

2013 = Année de la citoyenneté européenne

2012 Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle = très importante mobilisation dans tous les 27 Etats de l'UE

Déjà :

29 avril 2011 - Conférence à Bruxelles - Lancement des travaux de préparation.

2011 : 17 juin Conseil des 27 ministres = OUI

7 juillet Réunion plénière du Parlement européen = OUI

France : 28 février 2012 - Conférence à Paris - Lancement de l'Année.

Sites Internet UE	www.europa.eu/ey2012 www.ec.europa.eu/social/ey2012.jsp
France	www.solidarite.gouv.fr/vieillissementactif
Coordonnateur	cyril.vinsonnaud@sante.gouv.fr
Collectif Inter associatif pour l'Année V.A.S.I. Animation : Fédération Nationale de Gérontologie	collectif-vasi.blogspot.com
Bruxelles : Plateforme AGE	www.active-ageing-2012.eu www.age-platform.eu/fr

MCR - novembre 2011 - questionnaire aux adhérents - analyse des réponses - document proposé comme apport au Collectif V.A.S.I.

- 2012 le MCR en devient partenaire.

Démarrage à Bruxelles - Direction D/3 - Appel à initiatives - Puis 23 groupes de lecture des multiples documents reçus entre le 15.1 et le 15.9.2012 = 1 par langue.

I. Première mission : arrêter un consensus sur des définitions précises

→ Qu'entend-on par « ÂGES » ?

- les « **seniors** » désigneront l'ensemble des personnes de 50 ans à 75 ans
- les « **aînés** » désigneront l'ensemble des personnes de 76 ans à 85 ans
- le « **grand âge** » désignera le seuil des plus de 85 ans
- un sous-groupe transversal sera formé par les « **personnes dépendantes** » qui connaissent une perte d'autonomie et de grandes fragilités qui dégradent la qualité de leur vie.

→ Qu'entend-on par «vieillessement actif»?

Ces mots désignent le fait de : **vieillir en bonne santé en conservant pleinement sa place dans la société, en étant épanoui dans sa vie professionnelle, autonome dans la vie quotidienne et engagé en tant que citoyen.**

Peu importe l'âge: chacun a un rôle à jouer dans la société et peut prétendre à une bonne qualité de vie. Le défi consiste à tirer le meilleur parti de l'énorme potentiel que nous possédons tous, même à un âge avancé.

II. Trois domaines sont nettement dessinés

Emploi: du fait de l'allongement de l'espérance de vie dans toute l'Europe, l'âge de la retraite est retardé mais nombreuses craintes : ne pas pouvoir conserver son emploi ou ne pas trouver un autre emploi avant de pouvoir prendre cette retraite dans les meilleures conditions. → **Il faut assurer aux travailleurs âgés de meilleures perspectives sur le marché de l'emploi.**

Participation dans la société: la retraite n'est pas synonyme d'inactivité. L'apport des personnes âgées à la société est très important : soin d'autres personnes, comme leurs propres parents, leurs conjoints ou leurs petits-enfants, activités de bénévolat. → **Il faut assurer une meilleure reconnaissance de leur contribution à la société et à créer un environnement qui leur soit plus favorable.**

Autonomie: l'état de santé décline avec l'âge, mais les conséquences peuvent être atténuées de multiples façons. De petits changements dans notre environnement peuvent faire une grande différence pour les personnes souffrant de handicaps ou de problèmes de santé divers.

→ **Il faut donner aux personnes âgées les clés qui leur permettront de rester maîtresses de leur propre vie le plus longtemps possible.**

III. Regroupement des initiatives par sous-thème

Emploi - 7 groupes : Formation tout au long de la vie - Lutte contre la discrimination - Régimes fiscaux - Santé au travail - Les services de l'emploi - La gestion des âges en entreprise - Transfert d'expériences.

Participation dans la société - 4 groupes : Engagement social - Participation aux instances et processus décisionnels - Liens entre les générations (Ecoles - Jeunes - citoyenneté - bénévolat - associations) - Comment concilier activité et accompagnement d'un proche dépendant.

Vie et Autonomie - 8 groupes : Logement - Services adaptés - Quel environnement - Soins de longue durée - Santé - Revenus - Transports - Violence.

IV. Regroupement par autorité gestionnaire de chaque initiative

Autorités Nationales - Régionales - Locales - Organismes publics - Organismes privés - Associations - Syndicats - Universités - Entreprises

Le recueil des initiatives se fait à partir des réponses des acteurs à 2 questions :

1. « Expliquez les points qui vous font dire que cette initiative est une réussite. »

2. « Cette initiative est-elle, à votre avis, transférable ? »

Les plus significatives sont présentées sur les sites Internet.

Premières remarques

- 71 % des Européens sont conscients du vieillissement de la population européenne,
- mais 42 % seulement s'en préoccupent.
- 60 % pensent que chaque personne qui le souhaite et le peut devrait être autorisée à travailler après l'âge de la retraite
- et un tiers d'entre eux déclarent qu'eux-mêmes voudraient travailler plus longtemps.

Les données montrent à quel point **la définition des termes «jeune» et «vieux»** diffère selon les pays.

- Aux yeux des **Maltais, des Portugais et des Suédois**, on est jeune jusqu'à **37 ans !**
- Les **Chypriotes et les Grecs** repoussent cette limite à **50 ans**.
- En moyenne, les Européens pensent que l'on est une personne âgée au seuil des **64 ans** et qu'on cesse d'être perçu comme un jeune à partir de **41/42 ans**.

L'âge de la retraite est le plus souvent fixé à 65 ans, mais l'âge moyen de la sortie définitive du marché du travail était d'environ 61,5 ans en 2010.

Bénévolat

- 25% des Européens environ indiquent qu'ils participent à des **activités bénévoles**.
- 36 % des Européens de plus de 55 ans ont apporté une aide à des personnes ne faisant pas partie de leur propre foyer
- 15 % des personnes de plus de 55 ans s'occupent, au moment du sondage, d'un membre plus âgé de la famille - 42 % l'ont déjà fait.

Travail passionnant : formalisation des initiatives les plus innovantes et proposition de leur transfert, accompagné si nécessaire - pour une véritable évolution positive de tous les aspects du vieillissement.

CALENDRIER

2011 : enquête - préparation des travaux.

En 2012, les temps forts de l'Année européenne ont été

- la mise en application des engagements pris par les Etats membres
- l'échange d'informations et d'expériences entre Etats membres et Institutions de l'UE
- la sensibilisation du grand public
- la promotion de ces initiatives au moyen d'activités médiatiques
- la participation de nombreux multiplicateurs d'opinion.

En 2013, l'UE donne aux États membres la possibilité d'élaborer des stratégies par l'organisation d'activités spécifiques et la fixation d'objectifs précis.

La priorité est de promouvoir le vieillissement actif

- au travail, en améliorant les possibilités de participation des travailleurs âgés,
- au sein de la société, en luttant contre l'exclusion sociale par le bénévolat et le vieillissement en bonne santé et de manière autonome.

En 2014, l'évaluation de toutes les initiatives, de tous les résultats portera sur la réalité

- du renforcement de la solidarité entre les générations,
- d'une meilleure prise de conscience de la contribution des personnes âgées à la société
- de la qualité des mesures innovantes permettant de mobiliser le potentiel de la population croissante des personnes âgées de plus de 50 ans,
- du développement de l'apprentissage mutuel entre les États membres afin de promouvoir des politiques innovantes accompagnant le vieillissement actif.

Vieillesse active en Europe
Nouvelle organisation de toute la vie sociale
La plus grande mutation démographique de l'histoire de l'Europe.

En 2060

- 1 Européen sur 3 aura plus de 65 ans = 33% de la population / 2010 = 17%
- 1 Européen sur 8 aura plus de 80 ans = 12,5% de la population / 5 à 18 fois plus qu'en 1960 selon les Etats
- avec 36% de plus de 65 ans, la Pologne sera le pays le plus vieux de l'Union européenne.

Premier siècle des SENIORS !

- Actuellement, le taux de fécondité dans l'UE est inférieur à 1,5 enfant par femme
- 2,05 = taux nécessaire au renouvellement de la population

France et Irlande = 2

Pays Scandinaves et Pays-Bas = 1,7

Europe centrale et méditerranéenne = 1,3

+ Diminution de la population estimée

Allemagne = passage de 81 millions à 71 millions en 2060

Même pourcentage en Autriche - Espagne - Italie.

Questions politiques, économiques, sociales, sanitaires

Comment les Européens vieilliront-ils demain ?

Quels équilibres avec les autres générations ?

Où vieillit-on le mieux en Europe ? Au Danemark

Réseau REVES = Réseau Espérance de Vie en Santé

- les Européens vivent en moyenne sans ennui de santé jusqu'à 67 ans pour les hommes, jusqu'à 69 ans pour les femmes et réalisent sans difficulté les activités de la vie quotidienne
- Estonie : 59 ans pour les hommes - 61 ans pour les femmes
- Danemark : 73 ans pour les hommes - 74 ans pour les femmes
- France = dans la moyenne : 68 ans pour les hommes - 69 ans et 8 mois pour les femmes

DANEMARK - Priorité : l'habitat

1987, choix politique :

- ne plus construire de nouvelles maisons de retraite
- organiser la vie des personnes âgées en leur laissant le choix de vieillir à leur domicile
- leur offrir les services là où elles habitent.

Création de

- logements individuels dans des résidences accueillant toutes les générations
- logements médicalisés en petits îlots au centre des villes et des villages

Adaptations, aménagements des logements des personnes, offrant des soins limités.

Résultat : aujourd'hui, 5% seulement des Danois de plus de 75 ans vivent dans une maison de retraite / 16% en 1987.

Mais les impôts au Danemark sont parmi les plus élevés d'Europe.

BELGIQUE - Wallonie - Priorité : vivre ensemble en milieu rural

ADMR = Aide et maintien à domicile en milieu rural

Première expérience à Anloy : Une école perd une classe faute d'enfants - la classe devient « la maison communautaire » - agréablement meublée, elle est ouverte chaque après-midi aux personnes de plus de 65 ans qui souhaitent partager un moment d'activité - une animatrice mais les activités sont choisies et organisées par les personnes elles-mêmes.

Résultat : des temps organisés avec les enfants - fréquentation régulière mais sans contrainte - isolement rompu - activités adaptées par petits groupes selon les envies, les besoins, la mobilité - amélioration du moral, de la santé.

POLOGNE - Cracovie - Priorité : le réseau de transport.

Favoriser des déplacements plus responsables pour la population âgée

- mise aux normes facilitant l'accès, la descente, la marche vers une place assise
- tickets gratuits aux plus de 70 ans, sans condition, pour bus et trams
- ligne téléphonique et organisation de la réponse à toute demande, sur simple appel, d'un transport public pour un jour et une heure déterminés.

Résultat : utilisation régulière des transports, baisse notable des accidents, mobilité accrue.

ESPAGNE - Barcelone - Priorité : infrastructures de la ville

Accessibilité maximale la population âgée à tous les services

Dés 1992 (jeux olympiques)

- bandes de revêtement tactile sur le macadam permettant aux piétons de s'orienter
- généralisation de l'abaissement des trottoirs à toute intersection
- création de rues piétonnières avec accès aux fauteuils roulants

Résultat : accessibilité et mobilité nettement accrues pour tous.

FRANCE - E2G - Ensemble deux Générations « vivre ensemble »

Programme européen AENAS : « Atteindre une mobilité plus efficace énergétiquement dans une société en vieillissement »

Co-financement de projets : Cracovie - RATP France

Carte Rail Europe = carte SENIOR pour plus de 60 ans, réductions pour inciter les personnes âgées à se déplacer en train, moins polluant que l'avion.

Dimension mondiale de l'évolution des sociétés.

D'ici 2050, estimation : dans le monde 2 milliards de personnes seront âgées de 60 ans ou plus

- 80% d'entre elles vivront dans des pays à revenu faible ou intermédiaire
- 400 millions auront plus de 80 ans (14 millions en 1950.)

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a lancé le Réseau mondial des Villes-amies des aînés.

L'objectif du Réseau est d'aider les villes à créer des environnements urbains qui permettent aux personnes âgées de rester actives et de continuer à participer, en gardant une bonne santé, à tous les aspects de la vie sociale.

Un appel a été lancé à toutes les municipalités de 246 Etats.

New York fut la première ville à rejoindre ce réseau.

Lyon - Dijon - Rennes - se sont proposées très rapidement.

A suivre